

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2024	Net 31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	36 900	35 765	1 135	2 352
Fonds commercial (1)	18 294		18 294	18 294
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	247 404	245 388	2 016	2 425
Installations techniques, matériel et outillage industriels	466 074	407 499	58 575	49 469
Autres immobilisations corporelles	193 529	166 788	26 740	36 118
Immobilisations corporelles en cours	19 556		19 556	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	100		100	100
Créances rattachées aux participations	135 786		135 786	127 641
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 647		8 647	8 429
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 126 290	855 440	270 850	244 828
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	256 124		256 124	277 076
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	175 987		175 987	138 038
Marchandises	21 217		21 217	21 442
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	821 183		821 183	708 106
Autres créances	61 148		61 148	17 447
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	408 400		408 400	300 000
Disponibilités	479 809		479 809	441 545
Charges constatées d'avance (3)	19 764		19 764	13 662
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 243 634		2 243 634	1 917 317
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 369 924	855 440	2 514 483	2 162 145
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	225 000	225 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	22 500	22 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 068 775	1 215 261
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	196 724	128 514
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	62 728	62 728
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 575 727	1 654 003
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	870	479
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	41 593	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	666 857	345 636
Dettes fiscales et sociales	223 104	161 502
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 332	524
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	938 757	508 142
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 514 483	2 162 145
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	897 163	508 142
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	870	479
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

3 AXES

Société par actions simplifiée

Au capital de 225.000 €

Siège social : 199, rue de la Bougrière – 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE

379604135 RCS NANTES

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE **DU 09 JUILLET 2024**

L'an deux mil vingt quatre,

Le neuf juillet,

A onze heures,

Le soussigné :

Monsieur Olivier GRANDIN, agissant en qualité de représentant légal en qualité de Président de la société « COMPALLIANS », SAS au capital de 10 000 € dont le siège est situé 199 rue de la Bougrière, Zac de la Madeleine, 44980 SAINT LUCE SUR LOIRE, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 899 624 639, associée unique et président de la société 3 AXES,

Expose et décide ce qui suit :

1/. Il indique qu'en sa qualité de Président, il a établi l'inventaire et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2024 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ont été adressés à l'associée unique :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2024
- le rapport de gestion du Président
- le rapport sur les conventions réglementées
- un exemplaire des statuts de la société
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée,
- rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du nouveau C.C., et décision à cet égard,

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associé unique au siège social dans les délais légaux.

2/. Il précise l'ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion établi par l'associée unique,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024,
- Affectation du résultat,
- Distributions de dividendes,



- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à cet égard,

3/. Il prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associée unique, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 mars 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels se soldent par un bénéfice de 196 723,65 €. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'associé unique donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 196 723,65 € de la façon suivante :

➤ A la distribution de dividendes	150 000,00 €
➤ Le solde en report à nouveau	46 723,65 €

Le poste report à nouveau passera ainsi de 1 068 775,10 € à 1 115 498,75 €

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que sur les trois précédents exercices, il a été distribué :

Exercice clos le 31 mars 2023	275 000,00 €
Exercice clos le 31 mars 2022	106 190,17 €
Exercice clos le 31 mars 2021	0,00 €

Ces dividendes seront mis en paiement au plus tard le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée.

QUATRIEME DECISION

Statuant sur le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, qui lui a été présenté, l'associé unique approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée.

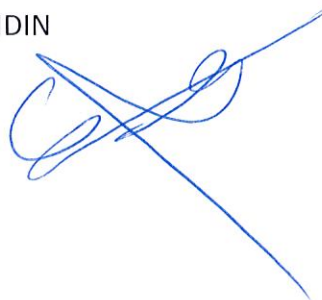


L'ordre du jour étant épuisé, l'associée unique déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associée unique.

L'associée unique

La société COMPALLIANS représentée par Mr GRANDIN



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	18 294			18 294
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 900			36 900
Immobilisations incorporelles	55 194			55 194
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	247 404			247 404
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	439 978	27 984	1 888	466 074
- Installations générales, agencements aménagements divers	111 820			111 820
- Matériel de transport	14 286			14 286
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	62 153	6 789	1 520	67 423
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		19 556		19 556
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	875 641	54 329	3 408	926 563
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	127 741	8 145		135 886
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 429	218		8 647
Immobilisations financières	136 170	8 363		144 533
ACTIF IMMOBILISE	1 067 005	62 692	3 408	1 126 290